

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Lyon 9e arrondissement (69009)

Réponses de Pierre-Emmanuel Martin, au nom de la liste « Respirations avec Georges Képénékian »

— le 08/03/2020 à 15:46 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Tous les arrondissements de Lyon, vont bénéficier d'une projet global d'infrastructures conduit par la métropole de David Kimelfeld au coeur duquel 1500 km de réseau express végétalisé. Pour le 9ème, c'est plus de 20km supplémentaire : St Rambert, quai de saône, Valmy, jusqu'à Bartelemey Buyer.

Action n°2 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 500000 euros

Oui pour le comité vélo (4 fois par an) avec la mairie d'arrondissement d'une part et la mairie centrale d'autre part. Pour la question budgétaire, ce point sera réglé exclusivement par la métropole. A titre d'illustration, le programme REVV de la métropole c'est 600 millions d'investissement, soit 100 millions d'€ / an. Il y aura des budget d'exploitation pour l'entretien des voirie, y compris la verdure, la sécurité et l'entretien des parking à vélo.

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Pierre-Emmanuel Martin, au-delà de son amour du cyclisme, et sa pratique intensive du vélo en zone urbaine depuis 20 ans, prendra en charge personnellement cet aspect du dossier. Il nommera un délégué qui travaillera directement avec lui sur ce dossier.

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

indispensable, pour les voiries, pour les parkings, pour la sécurité.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer un réseau express vélo qui sera mis en place à l'échelle de la métropole en acceptant de diminuer le nombre de voies de circulation et en supprimant des places de stationnement.

vu plus haut 1500 km de REVV + parkings sécurisés pour les vélos

Action n°6 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- rue du Bourbonnais
- quai Jayr
- quai du commerce/Sedaillant
- pont Clémenceau
- rue de Saint Cyr de Rocheardon à la gare de Vaise

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Création de liaisons continues et sécuriser vers

- Tassin/Ecully
- Vers Champagne via la Duchère
- les monts d'or via rue de Saint Cyr
- le val de Saône via le quai Sedaillant
- le 5ème arrondissement via rue Sergent Berthet
- Lyon 6, part Dieu, tête d'or via le pont Clémenceau.

Le 9ème est un arrondissement stratégique qui recueille le trafic de l'ouest Lyonnais (Tassin /Ecully/ mont d'or , rive de saône) en direction de la rive gauche du rhône (part Dieu, tête d'or...) via le tunnel de Croix Rousse , de la Presqu'île via le quai Arloing.

Action n°8 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. La liaison avec Tassin se fait actuellement via le rond point du Valvert et la rue Marietton dans le sens Lyon-Tassin ce qui est extrêmement dangereux, l'aménagement rapide du haut de la rue du Bourbonnais et de l'avenue Victor Hugo est indispensable.

Le passage sous la trémi de Rochechardon (6 voies voiture), ainsi que le bas de la rue de Saint Cyr doivent être aménagés pour sécuriser le trajet mont d'or-Vaise

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

en 3 temps :

- Gorge De Loup, Coeur de Vaise, rue de St-Rambert et quai de saône
- à moyen terme : réduction du trafic sur accès tunnel de la Croix Rousse, Marietton, TEO et Rochechardon
- Dans le temps du SCOT (30 ans), traitement du déclassement A6 A7 en M6 M7

Action n°10 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. - Le haut de la rue Marietton

- le bas de la rue de Saint Cyr

Action n°11 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Action n°12 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

exemples : piétonisation du coeur de Vaise, dans notre programme + sens unique rue de St-Rambert.

Action n°13 : je m'engage

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : Le quai Sedaillant pourrait être requalifier.

De point sera traité aussi avec la création par la Métropole de David Kimelfeld, de ligne TCL fluviale de Rochetaillé sur saône jusqu'à la confluence (fréquences régulières et de grande amplitude).

Action n°14 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°15 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Restrictions prévues dans le programme Respirations de la mairie centrale par Georges Képénékian.

Action n°16 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Avec pour les quais, réflexion de création de parking sous-terrain quai de saone + place Vanderpol pour permettre de récupérer la surface pour les modes de déplacement doux dont le vélo.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°17 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Aux stations de métro Gare de Vaise, Valmy et Gorge de loup
Dans les parc relais, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°18 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°19 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°20 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Plus incitation pour les entreprises, et lors de la délivrance des autorisations d'urbanisme pour les immeubles en copropriété.

Action n°21 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

[vu plus haut](#)

Action n°22 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

[vu plus haut](#)

Promouvoir une culture vélo

Action n°23 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°24 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

[c'est déjà le cas depuis 20 ans pour Pierre-Emmanuel Martin + incitation pour l'ensemble des conseillers d'arrondissement.](#)

Action n°25 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

[Ce point est en cours de discussion menée par Georges Képénékian.](#)

Action n°26 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

[La vidéo verbalisation va nous aider](#)

Commentaires généraux

[Pierre-Emmanuel Martin, à la suite d'une grève dans les transports en commun à Paris, a décidé d'aller à son travail, à l'époque distant de 9 km, en vélo.](#)

[Depuis, il n'a plus changer d'habitude et s'est aperçu :](#)

- que la météo permettait le plus souvent de circuler à Vélo
- que ce mode de déplacement est très bon pour la santé
- que les rues n'étaient absolument pas adaptées.

Depuis ce temps là, c'est un fervent militant du déplacement en vélo en ville. Il est persuadé, qu'avec l'avènement du vélo électrique, et la création de voies dédiées et sécurisées (plus largement : une inversion des priorités voitures / modes doux dans l'espace public), il s'opérera une bascule définitive dans les déplacements individuels urbains. Le vélo deviendra roi. Pierre-Emmanuel Martin est un des 1ers abonnés du Vélo'V, un cyclotouriste confirmé (ardéchoise, dromoise, étapes du tour, etc).

Il utilise régulièrement les services de recyclerie comme Change de Chaines dans le 9ème, avec qui il a organisé il y a 2 ans le déménagement intégral de ses sociétés en vélos cargo (voir Vidéo Youtube société Terre et Lac).

Au sein de l'équipe municipale de Georges Képénékian et métropolitaine de David Kimelfeld, il est le référent énergies renouvelables, et un des référents mobilités douces.